

Les Belges en 1881 : du recensement individuel au recensement agrégé

Cédric Ghislain, Université Laval

1) Mise en contexte

Le Canada est un pays qui, depuis ses origines, s'est bâti grâce à l'immigration. Celle-ci fut dominée par certaines origines qui ont été des sujets d'études privilégiés, notamment les Canadiens-Français, les Britanniques, les Écossais et les Irlandais. Parmi ces nombreux arrivants se glissaient aussi plusieurs autres origines qui venaient s'installer au Canada. En effet, au travers de ces courants dominants, se sont insérés d'autres courants moins importants en nombre mais tous aussi présents dans le paysage canadien. Ce fut le cas des Allemands, des Norvégiens des Danois et des Suédois. Ceux-ci comptent des effectifs relativement élevés alors que d'autres origines présentent réellement des effectifs restreints. La présente communication va s'intéresser à ces minorités aux effectifs restreints et particulièrement à celle des immigrants belges.

La période couvrant 1881 à 1911 correspond à un mouvement migratoire de masse vers le continent nord-américain issu principalement du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Europe Centrale. En effet, l'Europe connaît à ce moment des situations qui poussent la population de plusieurs pays à sortir et s'en aller au loin. Les Italiens qui quittent ainsi massivement leur pays par l'intermédiaire de réseaux très forts (Moretti, 1999). Cette forte immigration canadienne permet d'alimenter l'avance du front pionnier vers l'ouest ainsi que la croissance et le développement des villes. Dans ce contexte, les principaux courants migratoires (Anglais, Irlandais, Italiens) ont été étudiés tant au niveau de leur contribution à la population et à la culture canadienne, qu'au niveau de leur intégration dans le nouveau pays d'accueil. Dans la plupart des recherches, l'intégration des immigrants est envisagée selon plusieurs aspects : l'aspect économique (emploi, contribution au marché local...), l'aspect culturel (maintien / perte de la culture), l'aspect social (création de réseaux, mixité des générations,...) et l'aspect territorial (concentration, dispersion, installation initiale des migrants et déplacements subséquents dans le territoire d'accueil...).

Les recherches se sont, cependant, peu penchées sur les immigrants secondaires tels les Allemands, les Scandinaves et les Hollandais, c'est-à-dire ceux dont les flux étaient moindres mais distinguables parmi les origines figurant dans les recensements publiés. Que dire alors pour d'autres minorités dont les effectifs étaient encore plus faibles. En fait, leurs faibles effectifs ont été le principal frein à leur étude et à leur compréhension. Les immigrants d'origines belges figurent parmi ces minorités relativement peu connue et

peu étudiée. Bien qu'ils s'intègrent dans l'ensemble des flux migratoires canadiens depuis plus de 150 ans, peu de recherches démographiques ou géographiques portent sur eux. Cette faiblesse dans la recherche sur les migrants belges s'explique en partie par leurs effectifs modestes et leur « rapidité » d'intégration dans la population canadienne (Jaumain, 1999; Jaenen, 1999). Cette rapidité d'intégration est, d'ailleurs souvent considérée comme acquise mais qu'en est-il réellement? À ces raisons s'ajoute le fait, que proportionnellement au territoire de départ, plus d'émigrants hollandais (voir les travaux de Swierenga) ou luxembourgeois ont migré au Canada que de Belges. Ensemble, ces éléments contribuent à expliquer le peu d'intérêt suscité par les migrants belges chez les chercheurs travaillant sur l'Amérique du Nord.

Serge Jaumain (1999, p.16) résume la situation ainsi : « *Les historiens (nord-américains) se sont peu intéressés au fait français dans les Amériques ou, plus précisément, ils ont généralement considéré qu'il se résumait à la question québécoise,...* en prêtant peu d'attention aux francophones nord-américains d'origines européennes : Français de France, Suisses romans et francophones de Belgique »

On peut donc se questionner sur l'apport de ces migrants à la population canadienne. Ainsi, quelle a été leur contribution dans cette société aux origines multiples? À ce jour, quelques auteurs ont répondu en partie à cette question, Cornelius Jaenen et Serge Jaumain étant les auteurs qui comptent le plus de travaux portant sur les migrants belges au Canada. D'ailleurs Serge Jaumain dans son livre « *Les immigrants préférés; Les Belges* » paru en 1999, apporte quelques éclaircissements sur l'apport religieux, économique (création du HEC, implication dans des syndicats...) et socioculturel (implication dans l'enseignement, dans la création de club...) des Belges à la population canadienne. Par contre, les caractéristiques ou l'identité des migrants sont mal connues. Qui sont-ils? D'où viennent-ils et où vont-ils? On sait que les migrants belges sont issus majoritairement de trois provinces : la Flandre Orientale, la Flandre Occidentale et le Hainaut (Stengers, 1978 Jaenen, 1999); cependant, dans le cas du village de Grez-Doiceau, Eggerickx (1995) montre bien que, localement, on peut assister à de « véritables petites fièvres migratoires ». Bref, il serait bon d'être plus précis quant à la provenance des migrants. Cela pourrait jouer sur le regroupement de migrants belges, une fois ceux-ci arrivés au Canada. Ces deux questions sont également abordées dans le sens où l'on sait que les Belges se dispersent sur le territoire canadien (Jaenen, 1999), mais il est dit aussi qu'ils se regroupent dans certaines régions (Manitoba, Québec, Ontario) (Magee, 1987). Qu'en est-il réellement? Régionalement, les effectifs de migrants sont faibles, mais localement il peut en être autrement. On connaît déjà plusieurs essais de colonisation ainsi que plusieurs localités concentrant des Belges dans différentes provinces canadiennes (Vermeirre, 2001; Jaenen, 1999) : Saint-Hyacinthe, Berthierville, Coaticook, Farnham, Namur (essai de colonie), Sherbrooke et la péninsule de Gaspé avec Musselyville au Québec; Grande Clairière,

Bellegarde, Notre Dame de Lourdes et Winnipeg au Manitoba; Saint-Brieux, Saint-Hubert (1889) en Saskatchewan; Morinville et Trochu (1903) en Alberta; Windsor en Ontario et Fraser Valley en Colombie Britannique. Les connaissances sont toutefois ponctuelles sinon parcellaires.

En outre, les informations plus spécifiquement démographiques sont pratiquement nulles. Quelle est la structure de cette population immigrante (âge, sexe...), quels sont leurs comportements démographiques (mortalité, natalité, nuptialité), leur mobilité? On n'en sait pas grand-chose sinon, par exemple, que les migrants wallons se seraient déplacés plus en famille que les migrants flamands (Eggerickx, 1995, Jaumain, 1999 et Jaenen, 1999). André Vermeirre (2001) a également apporté de l'information sur les métiers exercés au Canada par une partie des migrants, ainsi que la contribution économique et culturelle de certains Belges qui se sont distingués au Canada. Au final, toutefois, l'aspect démographique semble délaissé dans la plupart des travaux réalisés jusqu'à maintenant.

Un autre point important consiste dans l'étude de l'intégration de cette population minoritaire au Canada. Ce problème caractérise toutes les populations minoritaires de langue française au Canada car leur immigration est historiquement faible en termes d'effectifs et de proportions. Quelques études ont été menées sur les Français mais pratiquement aucune ne porte sur les Belges (à l'exception des études menées dans un contexte plus récent et plus large par Debuisson et Tousignant, 1995 et 1999, Jaumain, 1999, et Jaenen, 1999). Cette lacune suscite beaucoup de questions : l'intégration des migrants belges a-t-elle été différente des autres populations migrantes qui étaient majoritaires (par exemple les Anglais)? Comment se sont-ils intégrés? Ont-ils occupé des emplois délaissés? Se sont-ils beaucoup déplacés sur le territoire canadien après leur installation? Où sont-ils allés? Se sont-ils regroupés? Cette dernière question trouve son sens lorsque l'on sait qu'à cette époque, les migrants wallons ne maîtrisent pas ou peu le français, tout comme les flamands (Jaumain, 1999). Cette partie constitue un manque important dans la connaissance des populations constituant la population canadienne.

Cette lacune nous conduira, dans cet exercice, à chercher à connaître la répartition des immigrants belges sur le territoire canadien, ainsi que leurs caractéristiques socio-démographiques en 1881. En réalité ce que l'on cherche à savoir, c'est qui sont ces immigrants belges et où vont-ils s'installer.

Au final, Weil (1999) décrit bien l'état de la recherche sur les migrants belges en disant que l'histoire des migrations francophones est à construire et qu'il n'y a pas eu d'étude géographique ou démographique d'ampleur, sauf quelques utilisations de recensements agrégés et de statistiques. C'est donc dans une démarche de plus grande ampleur que s'inscrit cette présentation. Cette démarche constitue le sujet de ma thèse doctorale mais ne sera pas présentée ici.

2) Problématique

Dans le cadre de la recherche doctorale cherchant une réponse aux questions soulevées ci-dessus, l'étude de l'immigration belge au Canada durant la période allant de 1881 à 1911 repose donc sur l'information recueillie dans plusieurs sources de données à savoir les recensements canadiens publiés de 1881, 1891, 1901 et 1911, et les recensements nominatifs de ces mêmes années. Les premières sources permettent d'établir les volumes migratoires et la répartition géographique des migrants belges, tandis que les secondes facilitent des études plus fines au niveau des caractéristiques socio-démographiques des migrants. Cet ensemble de données permet de créer une suite temporelle ponctuelle à l'intérieur de laquelle on peut établir l'évolution chronologique des flux migratoires, de la répartition géographique et des caractéristiques des immigrants Belges sur le territoire canadien.

Les données agrégées figurant dans les recensements publiés permettent de distinguer certaines origines parmi l'ensemble des origines recensées au Canada. Cette distinction est déterminée par plusieurs facteurs dont certains nous échappent aujourd'hui. Toujours est-il que les migrants belges ne sont pas distingués des autres origines avant 1901, date à laquelle on suppose que leur nombre est devenu suffisamment important. Cette absence de distinction pour les recensements publiés antérieurs à 1901 ne permet donc pas, pour les immigrants Belges, d'établir les flux migratoires, de déterminer les zones géographiques d'établissement et de cerner l'évolution des caractéristiques socio-démographiques durant la période de recherche. Cependant, le recensement de 1881 est disponible intégralement sous format numérique suite aux travaux réalisés par les Mormons, le Projet de Recherche en Démographie Historique (P.R.D.H.) et Lisa Dillon. Celui-ci va donc servir de base dans la construction d'un recensement agrégé permettant cette fois-ci de distinguer les immigrants belges des autres origines. Une fois cette reconstruction établie, il sera mis en lien avec les recensements publiés de 1901 et 1911 pour créer une série temporelle ponctuelle et cerner ainsi l'évolution des flux migratoires et de la répartition géographique des immigrants belges. Le recensement publié de 1891 est laissé de côté car il n'y a pas de possibilités pour reconstituer un agrégé similaire à celui de 1881.

3) Les données utilisées et la démarche

Les données utilisées dans cet exercice proviennent du recensement agrégé de 1881 et des micro-données fournies par le projet du PRDH. Comme les immigrants belges ne sont pas distinguables dans le recensement agrégé celui-ci va servir essentiellement de contrôle lors de l'agrégation des micro-données.

Le recensement publié de 1881 a été élaboré pour permettre d'énumérer chaque personne par son nom. L'énumérateur devait enregistrer dans son district chaque personne qui y avait son domicile depuis le 4 avril 1881, ceci peu importe la date du recensement. Dans le cas d'une absence des membres du ménage, le système de jure s'appliquait¹. Dans le folio de l'énumérateur la première ligne servait à inscrire le chef de ménage, les autres membres étaient inscrits à la suite. Un ménage comptait donc autant de ligne que le ménage avait de membre. En procédant de la sorte, le recensement devait permettre de faire ressortir les généralités. La catégorisation ainsi pratiquée dans le recensement permettait, pour une des premières fois, une compilation et une interprétation aisée des renseignements individuels ainsi enregistrés. Ces informations étaient enregistrées selon la province, le district et le sous district de recensement. L'information du lieu de naissance devait contenir pour les personnes nées à l'extérieur du Canada, le nom du pays de naissance et pour les personnes nées au Canada, le nom de la province de naissance.

Des huit tables contenant les 172 questions du formulaire recensement, seule la première table, contenant l'âge, le sexe et l'état matrimonial des personnes, le type de logement qu'elles occupent, l'occupation ainsi que leur pays d'origine, a survécu.

Au total, le recensement de 1881 comptabilise 4 278 327 personnes réparties comme suit au Canada :

Provinces	Effectifs
Colombie-Britannique	48886
Manitoba	64824
Nouveau-Brunswick	321251
Nouvelle-Écosse	440558
Ontario	1924271
Québec	1358653
Île du Prince Édouard	108911
Territoires du Nord-Ouest	10973
Total	4278327

Sources: Recensement de 1881, Ottawa)

L'information a ainsi été colligée pour l'ensemble des provinces connues. À l'époque, les Territoires du Nord-Ouest couvraient une grande partie de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du nord de l'Ontario, du nord du Québec, du Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest actuels.

¹ On plaçait alors les personnes dans la région de leur résidence habituelle.

Par la suite, ce recensement a été microfilmé dans les années 50 et les documents originaux ont été détruits. Cependant, il semble que plusieurs microfilms soient de qualité médiocre (illisible) et que certains n'ont pas été microfilmés. Il n'est donc plus possible de revenir à la source pour corriger les erreurs.

La démarche élaborée ici va permettre de créer un ensemble agrégé suivant les mêmes regroupements que ceux du recensement publié, c'est-à-dire au niveau des subdivisions de recensements². Cette agrégation est validée en s'assurant que les résultats sont proches ou similaires à ceux du recensement publié. Pour permettre cette validation, il convient de retenir une population ou une origine qui a été discrétisée dans le recensement publié et qui ne pose pas de problème majeur quant à la comptabilisation lors de l'agrégation des résultats. Il faut également pour assurer en quelque sorte une double validation que l'origine retenue figure également dans les lieux de naissances publiés en 1881. Ainsi, l'exercice d'agrégation est mené à la fois sur les origines et les lieux de naissances déclarés par les immigrants. Notre choix s'est porté ici sur l'origine italienne qui, à contrario d'autres origines, ne pose pas de problème majeur lors de leur décompte. En effet, même si les Italiens ont une diaspora d'une certaine importance, cela ne pose pas de problème lors de la déclaration car l'Italie ne possède pas de colonies qui pourraient venir interférer dans la déclaration des origines et on ne connaît pas vraiment de problèmes de déclaration les concernant. Les Allemands, quant à eux, posent certains problèmes liés à leur langue parlée, car ils peuvent provenir d'un autre pays mais revendiquer une origine allemande, les Français peuvent être confondus avec les Canadiens-Français etc..

Avant de débiter toute agrégation, les totaux des deux sources de données sont comparés pour voir si nous sommes avec des effectifs similaires. De cette comparaison, il ressort des différences qui sont déjà bien documentées par les personnes du PRDH (voir Table 2) : Celles-ci sont dues à l'absence de microfilms (Québec et Manitoba) ou par la prise en compte des groupes autochtones dans le recensement publié (Colombie-Britannique et les Territoires).

² Les subdivisions de recensement correspondent à la plus petite unité administrative utilisée à la fois dans les recensements publiés et dans la majorité des projets visant à rendre disponible les micro-données des recensements. Cette unité permet ainsi une comparaison entre les deux sources d'informations.

Table 2 : Comparaison du recensement publié de 1881 avec les micro-données de 1881			
Provinces	Recensement publié	Micro-données	Différences
Colombie-Britannique	49459	48885	574
Manitoba	65954	64845	1109
Nouveau-Brunswick	321233	321248	-15
Nouvelle-Écosse	440572	440560	12
Ontario	1923228	1924271	-1043
Québec	1359027	1358650	377
Île du Prince Édouard	108891	108911	-20
Territoires du Nord-Ouest	56446	10978	45468
Total	4324810	4278348	46462
<i>Sources : Recensement de 1881, Ottawa et Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)</i>			

Dans un premier temps, un regroupement est fait sur base de la déclaration de l'origine, en contrôlant que les immigrants du Vatican ou de Saint-Marin soient exclus. De plus, il existe une deuxième colonne déclarant une origine seconde dans laquelle on peut éventuellement retrouver des Italiens. Ces deux colonnes d'origines sont donc considérées pour sélectionner tous les immigrants d'origine italienne. Le même exercice est mené sur le lieu de naissance. Dans un second temps, ces agrégations sont comparées à celles figurant dans les recensements publiés. Ces comparaisons vont se faire aux différentes échelles géographiques reprises dans le recensement publié à savoir: la province, la division de recensement et la subdivision de recensement. Ceci permet de percevoir les différences existantes entre les deux bases de données, et de les comprendre et ainsi de cerner l'ampleur du phénomène existant. Enfin, ce phénomène étant observé, quantifier et contrôler, l'exercice d'agrégation pour les immigrants belges peut débuter.

4) Résultats

1) Origines

Si l'on regarde les résultats générés par l'agrégation (Tab.2), on constate une différence globale de 35 sur 1855 personnes d'origine italienne en faveur du recensement publié. La répartition provinciale de la différence montre, que seule la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont plus d'immigrants déclarant une origine italienne dans les micro-données. Les provinces de l'Ontario et du Québec, alors qu'elles ont les plus grands effectifs d'immigrants, sont celles enregistrant la plus grande différence entre les deux sources de données. Proportionnellement les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince Édouard et du Manitoba enregistrent une différence représentant environ 10% de leur

l'effectif immigrant. Ce sont également les provinces ayant le moins d'individus. Il est donc normal que les variations soient plus fortes. Par contre, cette variation représente entre 2 et 3% pour l'Ontario et le Québec.

Il est nécessaire et intéressant de descendre au niveau des divisions de recensement pour savoir si ces différences sont réparties dans l'ensemble de la province ou si elles sont concentrées dans des divisions de recensements.

Tableau 3: Recensement Publiés et Micro-données de 1881: Dénombrement des origines italiennes par provinces de recensements

Provinces	Italiens Rec. Publié	Italiens Micro-Données	Différence Rec. Publiés/Micro-données
Colombie-Britannique	143	138	5
Manitoba	41	41	0
Nouveau-Brunswick	59	66	-7
Nouvelle-Écosse	151	159	-8
Ontario	696	678	18
Île du Prince-Édouard	21	18	3
Québec	744	720	24
Total général	1855	1820	35

Sources : Recensement de 1881, Ottawa et Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

En moyenne, un tiers des divisions de recensement de chacune des provinces (Tab.4 et annexe 1) présente une variation entre le recensement publié et les micro-données, à l'exception toutefois du Manitoba.

Tableau 4 : Divisions de recensement présentent dans chaque province : origines italiennes

	Divisions de recensement	Divisions de recensement différentes
Colombie-Britannique	5	2
Manitoba	4	0
Nouveau-Brunswick	7	2
Nouvelle-Écosse	15	4
Ontario	55	17
Prince Edward Island	3	1
Québec	41	12
Total	130	38

Source : Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

Bien souvent, la majorité des variations détectées (annexe 1) sont de l'ordre de l'unité. Leur influence dans chacune des subdivisions est donc limitée. Cependant, il est intéressant de voir qu'il n'y a pas seulement des omissions mais également des ajouts par rapport au recensement publié. Ainsi, il y a des individus enregistrés dans les micro-données ne figurant pas dans le recensement publié.

On constate également une variation au sein des subdivisions de recensement d'une division de

recensement. Ces variations peuvent également se compenser et donner au total l'impression que l'écart n'est pas trop fort. Ce niveau de distinction permet de mieux cerner la problématique due au fait qu'un recenseur pouvait recenser un territoire géographique plus grand et ainsi inscrire des personnes dans une subdivision où elles ne sont pas. Ce fut peut-être le cas pour la subdivision Saint-Louis, Saint-Antoine et Sainte-Marie à Montréal (Table 6).

Table 6 : Variation des origines italiennes dans les subdivisions de recensement des deux bases de données.

Montréal (Ville/City)	345	344	
St-Antoine (Quartier/Ward)	63	55	8
St-Louis (Quartier/Ward)	66	71	-5
St-Mary's (Quartier/Ward)	40	43	-3

Sources : Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

Les huit personnes manquantes dans le quartier de St-Antoine peuvent être ceux qui sont comptés en trop dans les deux autres quartiers. Ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse. Pour s'en assurer, il faudrait retourner aux images des recensements et regarder les aires d'énumérations, comme ce fut le cas dans le recensement de 1911 réalisé par l'Infrastructure de Recherche sur le Canada du 20^{ème} siècle (I.R.C.S.). De plus, bien souvent, la variation est due à une, deux voire trois subdivisions de recensements. En bout de ligne, on voit bien que l'effet de ces variations sur la répartition géographique est limité géographiquement et numériquement et qu'il ne joue en aucune manière sur les caractéristiques socio-démographiques.

2) Lieu de naissance

Le même exercice a été réalisé pour les lieux de naissances déclarés en Italie. Ceci a été fait dans le but de valider une seconde fois les micro-données et de voir si les variations observées pour les origines sont également présents ici.

Par rapport aux enregistrements des origines, on remarque qu'il y a moins de divisions de recensements enregistrées (Table 7), 108 contre 130, et que le nombre présentant une variation est inférieur ou similaire à ceux observés pour les origines. En fait, on compte moins de divisions de recensement ayant des individus nés en Italie que de divisions ayant des individus d'origine italienne. Ainsi, ce n'est pas parce que l'on trouve des individus d'origine italienne dans une division que l'on y trouve également des individus nés en Italie. Par contre, le Québec montre un nombre de divisions différentes sensiblement proche de celui observé pour les origines, mais avec 10 divisions de recensements en moins.

Tableau 7 : Divisions de recensement présentent dans chaque province : origines italiennes

	Divisions de recensement	Divisions de recensement différentes
Colombie-Britannique	5	2
Manitoba	4	1
Nouveau-Brunswick	4	0
Nouvelle-Écosse	14	3
Ontario	47	6
Île du Prince Édouard	3	0
Québec	31	13
Total	108	25

Sources : Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

La table 7 donne un bon aperçu de ce qui se passe entre les deux bases de données. On note une variation de 52 personnes aux profits du recensement publiés. Or, dans ce cas, cette différence est très largement dépendante des déclarations de l'Ontario. À l'aide de l'annexe on voit que cette différence est attribuable à une division de recensement en particulier (Welland). À son tour cette différence dépend d'une subdivision en particulier (Humberstone).

Table 8 : Recensement Publiés et Intégral de 1881

	Italien Publié	Italien Intégral	Différence Publ-Intégral
Colombie Britannique	78	78	0
Manitoba	23	25	-2
Nouveau-Brunswick	22	22	0
Nouvelle-Écosse	36	32	4
Ontario	378	328	50
Île du Prince Édouard	9	9	0
Québec	231	231	0
Total général	777	725	52

Sources : Recensement de 1881 (Ottawa) et Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

En majorité, comme pour les origines, les variations enregistrées dans les subdivisions de recensements sont de l'ordre unitaire ayant ainsi un impact limité sur l'ensemble des Italiens. Cependant, une absence de variation au niveau de la province ne veut pas dire qu'il n'y en a pas au niveau des divisions et des subdivisions de recensements (Voir annexe 2 pour le Québec).

3) Discussion

Comment expliquer toutes ces variations ? D'où viennent-elles ? Il existe plusieurs explications à ces variations. Hormis les problèmes rencontrés avec la disponibilité de certains micro-films par l'équipe du PRDH, d'autres causes pourraient être à la source des variations rencontrées. Ainsi, l'équipe du PRDH a

mentionné le fait que certaines lignes avaient été barrées par les énumérateurs lors du recensement de 1881. Cependant, lors de l'encodage certains bénévoles ont introduits cette information dans la base de données alors que d'autres l'ont simplement ignoré. Après sélection de ces lignes barrées, il apparaît qu'aucune ne concernait les immigrants italiens. Cela sera quand même à garder à l'esprit lors de l'exercice avec les immigrants belges. Certains microfilms étaient également de mauvaise qualité ou manquant, causant ainsi des trous dans l'information à encoder, notamment pour le Québec et le Manitoba (table 2). Parfois deux subdivisions de recensements étaient fusionnées dans les micro-données alors qu'elles sont distinctes dans le recensement publié (ex. cas de Extension et Marquette dans la province du Manitoba).

Ensuite le travail de l'équipe de l'IRCS avait révélé lors du codage des recensements de 1911 à 1951, que les aires géographiques reprises dans les microfilms et les aires géographiques du recensement publiés pouvaient différer même si le nom était similaire. Ils ont mentionné que l'aire géographique marchée par le recenseur pouvait déborder sur l'aire géographique contigüe. Ceci résulterait donc en une répartition différente des immigrants avec une distribution de certains d'entre eux dans les aires de recensement proches. Cependant, cette variation devrait se compenser et ainsi donner les mêmes effectifs entre les deux sources de données. Or, il semble que cela ne soit pas nécessairement tout le temps le cas. Il reste enfin à mentionner les erreurs humaines que les compilateurs du recensement de 1881 et les bénévoles du projet du PRDH ont pu commettre lors de la compilation des données individuelles. Ces dernières pourraient expliquer une bonne partie des variations +1/-1 que l'on observe dans la table 5.

Au final, vu l'ancienneté du recensement, les variations observées sont peu dommageables pour l'étude des immigrants. On sait par ailleurs que l'image fournie par un recensement n'est jamais une image fidèle de la réalité mais qu'elle contient des erreurs d'origines diverses. D'autant plus que dans notre cas nous utilisons deux bases de données dont la construction repose sur une participation humaine prépondérante.

On peut donc avoir une bonne représentation des immigrants étudiés au niveau de leur distribution spatiale et de leurs variables socio-démographiques.

5) Les Belges en 1881 : brèves descriptions

Dans le processus d'agrégation pour les Belges, il a également été nécessaire de vérifier s'ils pouvaient déclarer plusieurs origines. En fait, deux origines culturelles majoritaires existent tenant compte également

d'une différenciation linguistique. Ainsi, un citoyen belge peut parler le flamand ou le wallon. Le tout étant de savoir si cette différenciation linguistique pouvait être exprimée par les immigrants belges lors du recensement. Après parcours du feuillet technique des micro-données de 1881, il ressort que l'appartenance flamande a été exprimée alors qu'il n'y pas de mention de l'appartenance wallonne. La sélection des immigrants d'origine belge doit donc prendre en compte l'existence de cette expression flamande. La table 9 répertorie les origines déclarées après avoir été uniformisées. On voit clairement que la majorité déclare une appartenance belge. Cependant, quelques uns, 25 sur 680, déclarent une appartenance flamande alors que l'on sait qu'ils sont plus nombreux à immigrer. Leurs revendications identitaires ne semblent pas se marquer ici.

Provinces	Belge	Canadienne	Flamande
Colombie Britannique	13		1
Manitoba	3		
Nouveau Brunswick	10		3
Nouvelle Écosse	44		9
Ontario	129		3
Île du Prince Édouard	9		
Québec	443	3	9
Les Territoires	1		
Total	652	3	25

Sources : Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

La table 10 établit la répartition spatiale des immigrants belges en 1881 en tenant compte de leur statut matrimonial et de leur sexe. On constate rapidement une concentration dans les provinces du Québec et de l'Ontario, soit respectivement 443 et 132 individus sur 680 dénombrés. Parmi ces immigrants, on observe environ 40% de femmes et 60% d'hommes dont un peu plus du quart sont mariés. Ils semblent donc que l'immigration soit souvent un processus individuel et non familial. Cependant pour confirmer cette affirmation, il faudra tenir compte de l'âge déclaré des personnes. Dans une analyse préliminaire celle-ci laisse d'ailleurs entrevoir que les enfants en bas de 14 ans représente un tiers des personnes recensées à Montréal. Il reste à voir comment cette population se répartit dans d'autres milieux ainsi que dans d'autres villes. Il semble nécessaire dans une étape future de corriger les effectifs, en retirant les enfants par exemple, pour permettre d'avoir une meilleure idée du type de migration, à savoir si l'individu migre seul ou en famille et s'il est marié à un compatriote ou non. Les fronts pionniers ne semblent pas non plus se distinguer des autres lieux d'installations par la présence de phénomène particulier, hormis une présence masculine plus prononcée parmi les immigrants belges en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse.

Table 10 : Répartition des immigrants belges sur le territoire canadien en 1811, selon le sexe et le statut matrimonial

Provinces	Femmes			Total des femmes	Hommes			Total des hommes	Total hommes/femmes
	Mariée(s)	Veuve(s)	Seule(s)		Marié(s)	Veuf(s)	Seul(s)		
Colombie Britannique	2			2			12	12	14
Manitoba	1			1	1		1	2	3
Nouveau Brunswick	1		6	7	2	1	3	6	13
Nouvelle Écosse	3		8	11	6		36	42	53
Ontario	12		43	55	17	5	55	77	132
Île du Prince Édouard			1	1	2		6	8	9
Québec	48	5	133	186	97	7	165	269	455
Les Territoires							1	1	1
Total	67	5	191	263	125	13	279	417	680

Sources : Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

En regardant, où s'installe les immigrants belges dans les provinces, on constate (Annexe 3) qu'ils ont tendance à se disperser sur le territoire comme, en Ontario, ou alors ils se concentrent majoritairement dans deux divisions de recensement tout en se répartissant ailleurs, comme au Québec. Ainsi au Québec, ils forment deux communautés plus fortes à Montréal ville (milieu urbain) et dans la région d'Ottawa (comté) (milieu plus agricole).

Il sera donc intéressant de voir ce qui se passe dans les autres provinces où le nombre d'immigrants est plus faible. Se concentrent-ils ? Ou alors sont-ils dispersés sur le territoire. Quand est-il de la répartition par âge des immigrants ? De même, il se peut que les zones de concentrations soient constituées de plus de familles que de personnes seules. Toutes ces choses seront étudiées par la suite.

Au final, la démarche d'agrégation semble relativement correcte et peut donc permettre une étude des belges en 1881. C'est sur que les problèmes mentionnés ci-dessus auront un impact sur la distribution géographique des immigrants. Il est possible qu'ils accroissent l'impression d'un étalement géographique des immigrants belges, mais cela reste négligeable étant donné les données et leur âge. Cette démarche permet ainsi d'étendre la série temporelle de recherche et de mieux saisir l'évolution de la répartition géographique et des caractéristiques socio-démographiques des immigrants belges. Cela permet comme brièvement abordé ci-dessus d'avoir une image de la réalité belge en 1881 au Canada.

Annexe 1 : Recensement Publiés et Intégral de 1881: Provinces et divisions de recensement présentant une variation : origine italienne

Provinces	Italiens Publiés	Italiens Intégral	Différence Publ-Intégral
Colombie-Britannique	143	138	5
New Westminster	15	16	-1
Victoria	47	41	6
Nouveau-Brunswick	59	66	-7
Gloucester	2	1	1
Kings	2	10	-8
Nouvelle-Écosse	151	159	-8
Annapolis	17	19	-2
Antigonish	6	17	-11
Digby		1	-1
Halifax, Cité	56	50	6
Ontario	696	678	18
Bruce, Sud	11	10	1
Elgin, Est	2	1	1
Glengarry	16	11	5
Grey (North/Nord)		1	-1
Hastings, Nord	18	9	9
Kingston, Cité	20	21	-1
Muskoka	8	7	1
Norfolk, Nord	2	3	-1
Norfolk, Sud	4	5	-1
Northumberland	1	2	-1
Peterborough, Est	5	4	1
Prescott		1	-1
Prince Edward	21	20	1
Renfrew, Nord	1	4	-3
Simcoe, Nord	29	18	11
Toronto, Cité	104	105	-1
Welland	107	109	-2
Île du Prince Édouard	21	18	3
Queens	4	1	3
Québec	744	720	24
Beauharnois		1	-1
Chambly	14	18	-4
Deux-Montagnes	1	2	-1
Hochelaga	49	47	2
Lévis	13	6	7
Montréal	345	344	1
Napierville	12	4	8
Nicolet	5	4	1
Ottawa, Comté)	28	20	8
Richelieu	1	2	-1
Shefford	2	1	1
Trois-Rivières et St-Maurice	6	3	3
Total général	1855	1820	35

Sources : Recensement de 1881, Ottawa et Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

Annexe 2 : Recensement Publiés et Intégral de 1881: Provinces et divisions de recensement présentant une variation : Lieu de naissance

	Italien Publié	Italien Intégral	Différence Publ-Intégral
Colombie Britannique	78	78	0
New Westminster	12	13	-1
Yale	26	25	1
Manitoba	23	25	-2
Selkirk	10	12	-2
Nouvelle-Écosse	36	32	4
Halifax	2	1	1
Halifax (City/Ville)	8	7	1
Pictou	2		2
Ontario	378	328	50
Algoma	4	5	-1
Bruce (North/Nord)	4	5	-1
Norfolk (South/Sud)		1	-1
Peel	4	7	-3
Welland	142	88	54
Wentworth, Sud	2		2
Québec	231	231	0
Argenteuil		1	-1
Chambly	4	5	-1
Chateauguay		1	-1
Gaspé	1	5	-4
Hochelaga	14	12	2
Levis	5	4	1
Montréal (Ville/City)	136	138	-2
Pontiac	1		1
Portneuf	1	2	-1
Rimouski	2	1	1
Terrebonne	1		1
Trois-Rivières (Ville/City)	5	2	3
Vaudreuil	3	2	1
Total général	777	725	52

Sources : Recensement de 1881, Ottawa et Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

	Belge	Canadienne	Flamande
Ontario	19		
Algoma l'Ontario et du Québec	1		
Brockville (City/Ville)			

	Elgin (East/Est)	12	
	Essex	11	
	Kent	28	
	Kingston (City/Ville)	1	
	Lanark (North/Nord)	1	
	Lanark (South/Sud)	9	
	London (City/Ville)	6	
	Middlesex (East/Est)	1	
	Muskoka	6	
	Ontario (North/Nord)	1	
	Ottawa (City/Ville)	5	
	Oxford (South/Sud)	1	
	Peel	6	
	Prescott	1	
	Russell	11	
	Simcoe (North/Nord)	1	
	Toronto (City/Ville)	3	
	Waterloo (South/Sud)	1	
	Wellington (Centre)	1	
	Wellington (South/Sud)	1	3
	York (West/Ouest)	2	
	Total Ontario	129	3
Québec	Argenteuil	8	
	Bagot	1	
	Beauce	10	
	Bellechasse	1	
	Berthier	3	
	Bonaventure	1	
	Chambly	5	
	Compton	7	
	Drummond & Arthabaska	4	
	Gaspé	1	
	Hochelaga	35	2
	Huntingdon	1	
	Jacques-Cartier	5	
	Joliette	6	
	Missisquoi	1	
	Montmorency	11	
	Montréal (Ville/City)	124	6
	Nicolet	11	
	Ottawa	129	
	Pontiac	8	
	Québec (Ville/City)	28	
	Richmond & Wolfe	4	
	Rouville	1	
Sherbrooke	8		
Soulanges	7		
St-Hyacinthe	10		
Temiscouata	2		
Terrebonne	1	3	
Trois-Rivières (Ville/City)	2	1	
Vaudreuil	7		
Verchères	1		
	Total Québec	443	3
			9

Sources : Recensement nominatif de 1881 du PRDH (base du 29 septembre 2008)

Bibliographie

CANADA, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, *Recensement du Canada, 1880-81*, Ottawa : MacLean, Roger, 1882-1885.

DEBUISSON, M., TOUSIGNANT, N., « L'émigration belge vers le Québec au XXe siècle. Ou l'histoire de l'émigration de Belgique vers le Canada », dans : LANDRY, Y., DICKINSON, J. A., PASLEAU, S., DESAMA, C., éd., *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec : XVII-XXe siècles*, MNH, 1995.

EGGERICKX, T., POULAIN, M., « La migration vers les Etats-Unis. Pressions de départ et identité démographique des migrants wallons au milieu du XIXe siècle », dans : LANDRY, Y., DICKINSON, J. A., PASLEAU, S., DESAMA, C., éd., *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec : XVII-XXe siècles*, MNH, 1995.

JAENEN, C. J., *Les Belges au Canada*, Ottawa, 1991.

JAENEN, C. J., « Le contexte socio-économique de l'immigration belge au Canada, 1880-1960 », dans : Kurgan-van Hentenryk, éd., *La question sociale en Belgique et au Canada*, Editions de l'université de Bruxelles, 1988.

JAENEN, C., « De Belgische aanwezigheid in Canada », dans: D'HAENENS, L., *Het land van de Ahorn. Visies of Canada: Politiek, Cultuur, Economie*, Academia Press, Gand, s.d..

JAENEN, C., éd., *Les Franco-Ontariens*, Les Presses de l'université d'Ottawa, 1993.

JAENEN, C., « Belgian », dans: MAGOSCI, P.R., éd., *Encyclopaedia of Canada's Peoples*, University of Toronto Press, 1999.

JAENEN, C., « Les Wallons d'Amérique du Nord », dans : INSTITUT JULES DESTREE, *Les Wallons à l'étranger hier et aujourd'hui*, Editions de l'institut Jules Destrée, 2000.

JAUMAIN, S., « Le regard belge sur la question sociale au Canada (1880-1940) », dans : Kurgan-van Hentenryk, éd., *La question sociale en Belgique et au Canada*, Editions de l'université de Bruxelles, 1988.

JAUMAIN, S., « Les Belges au Canada : des immigrants très courtisés », dans : LANDRY, Y., DICKINSON, J. A., PASLEAU, S., DESAMA, C., éd., *Les chemins de la migration en Belgique et au*

Québec : XVII-XX^e siècles, MNH, 1995.

JAUMAIN, S., éd., *Les immigrants préférés : les Belges*, Presses de l'université d'Ottawa, 1999.

VERMEIRRE, A., « Belgians », dans: *Canadian Encyclopaedia*, I, Edmonton, Hurting Publishers, 1985.

VERMEIRRE, A., « Les Belges et les Hautes Etudes commerciales », *Le Devoir*, 2 décembre 1985.

VERMEIRRE, A., *L'immigration des Belges au Québec*, Sillery, 2001.

VERMEIRRE, A., « La présence des Belges dans les charbonnages des provinces maritimes au début du XIX^{ème} siècle », dans *Acadiensis*, vol. 33, n 2, 12 avril 2005.

SWIERENGA, R.P., « *Dutch International Migration Statistics, 1820-1880: An Analysis of Linked Multinational Nominal Files* » dans *International Migration Review*, Vol.15, No.3., pp. 445-470, 1981.

SWIERENGA, R.P., « *Dutch International Labour Migration to North America in the Nineteenth Century* » dans Ganzevoort, H. et Boekelman, M., *Dutch Immigration to North America*, Toronto, 1983.

SWIERENGA, R.P., *The Dutch in America : Immigration and Cultural Change*, Rutgers University Press : New Brunswick : New Jersey, 1985.